

CENTRAIDE DUPLESSIS INC.

**ÉTATS FINANCIERS
DE LA PÉRIODE TERMINÉE
AU 31 MARS 2022**

CENTRAIDE DUPLESSIS INC.

ÉTATS FINANCIERS DE LA PÉRIODE TERMINÉE AU 31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-4
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS	5
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	6
BILAN	7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9-14
ANNEXES	
ANNEXE A – AUTRES PRODUITS	15
ANNEXE B – ACTIVITÉS - COLLECTES DE FONDS	15
ANNEXE C – ATTRIBUTION DE FONDS	16
ANNEXE D – ACTIVITÉS - PROGRAMMES	16
ANNEXE E – FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de :

- **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Organisme **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie de la période terminée à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour la période terminée à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour la période terminée le 31 mars 2022, de l'actif à court terme et des actifs nets. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de la période terminée le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux. Les états financiers de la période terminée le 31 mars 2021 comportaient également une opinion modifiée pour les mêmes raisons.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Les états financiers de l'Organisme **CENTRAIDE DUPLESSIS INC.** pour la période terminée au **31 mars 2021** ont été audités par un autre auditeur qui a émis une opinion avec réserve au **12 juillet 2021**.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE...)

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de l'entité et des activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de l'Organisme, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PCA SERVICES CORPORATIFS INC.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paul Côté, CPA Auditeur", is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes the letters "CPA Auditeur" in a cursive script.

Par : Paul Côté, CPA auditeur

Sept-Îles (Québec)
16 juin 2022

Résultats

Pour la période terminée le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Produits		
Revenus de campagnes et dons	810 181 \$	791 969 \$
Activités de financement	38 368	33 804
Autres produits (page 15)	37 652	359 502
	<u>886 201</u>	<u>1 185 275</u>
Charges		
Activités - Collectes de fonds (page 15)	<u>161 595</u>	<u>142 123</u>
Revenu net disponible à l'appui des programmes	<u>724 606</u>	<u>1 043 152</u>
Dépenses de programmes		
Attribution des fonds (page 16)	467 117	693 116
Activités - Programmes (page 16)	49 760	39 769
	<u>516 877</u>	<u>732 885</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>207 729 \$</u></u>	<u><u>310 267 \$</u></u>

Évolution des actifs nets
Pour la période terminée le 31 mars 2022

	2022			2021
	Non affectés	Investi en immobilisations	Affectés - Contributions aux organismes	Total
Actifs nets au début de la période	632 707 \$	15 151 \$	- \$	647 858 \$
Excédent des produits sur les charges	212 206	(4 477)	-	207 729
Affectation interne (<i>note 3</i>)	(785 000)	-	785 000	-
Investissement en immobilisations	(4 674)	4 674	-	-
Actifs nets à la fin de la période	55 239 \$	15 348 \$	785 000 \$	855 587 \$

Bilan

Au 31 mars 2022

	2022	2021
<u>ACTIF</u>		
Actif à court terme		
Encaisse	331 595 \$	389 732 \$
Dépôt à terme, 1%, échéant en mars 2023	345 413	20 100
Débiteurs (note 4)	332 951	182 406
Frais payés d'avance	6 890	10 609
Placement au coût (note 5)	-	100 040
	1 016 849	702 887
Immobilisations corporelles (note 6)	8 942	10 368
Actif incorporel (note 7)	6 406	4 783
	15 348	15 151
	1 032 197 \$	718 038 \$
<u>PASSIF</u>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	48 737 \$	21 710 \$
Revenus de campagne reportés (note 9)	-	8 470
	48 737	30 180
Apport reporté (note 10)	127 873	-
Dette à long terme (note 11)	-	40 000
	127 873	40 000
	176 610	70 180
<u>ACTIFS NETS</u>		
Actif net non affecté (page 6)	55 239	632 707
Affectés - Contributions aux organismes (page 6)	785 000	-
Actif net investi en immobilisations (page 6)	15 348	15 151
	855 587	647 858
	1 032 197 \$	718 038 \$

Engagements (note 12)

Évènement important (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 Administrateur

 Administrateur

Flux de trésorerie
Pour la période terminée le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<i>Activités de fonctionnement</i>		
Excédent des produits sur les charges	207 729 \$	310 267 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 875	1 524
Amortissement de l'actif incorporel	1 602	
Amortissement apport reporté - FLAC	(4 137)	
	<u>208 069</u>	<u>311 791</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Débiteurs	(150 545)	(121 900)
Frais payés d'avance	3 719	(6 272)
Créditeurs	27 027	(9 122)
Revenus de campagne reportés	(8 470)	4 470
	<u>(128 269)</u>	<u>(132 824)</u>
	<u>79 800</u>	<u>178 967</u>
<i>Activités d'investissement</i>		
Variation des dépôts à terme	(325 313)	87 147
Produits de la cession des placements	100 040	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 450)	(75)
Acquisitions d'un actif incorporel	(3 224)	(4 783)
	<u>(229 947)</u>	<u>82 289</u>
<i>Activités de financement</i>		
Augmentation de l'apport reporté	132 010	-
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
	<u>92 010</u>	<u>40 000</u>
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Variation	(58 137)	301 256
Au début de la période	389 732	88 476
À la fin de la période	<u>331 595 \$</u>	<u>389 732 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la partie « III » de la *Loi sur les compagnies* (Québec) depuis le 18 juin 1981. Les activités de Centraide Duplessis inc. sont réalisées sur le territoire compris entre Pointe-aux-Anglais et Blanc-Sablon incluant Fermont. Sa principale activité est de percevoir des souscriptions qu'il distribue à titre d'allocation à d'autres organismes sans but lucratif. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de la période.

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'Organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de la période financière que les montants qu'il a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports reçus sous forme de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures important. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des placements

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de la période un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement d'un compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'Organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur tiennent compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge desdits instruments financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE...)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à une valeur symbolique lorsque la juste ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement informatique	30%
Mobilier de bureau	20%

Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût.

L'amortissement du site Web est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode linéaire sur 5 ans.

NOTE 3. AFFECTATION INTERNE

L'Organisme a pris la décision d'affecter à l'interne une partie de son actif net non affecté pour des contributions à verser aux organismes pour la période se terminant le 31 mars 2023. L'intention est de refléter l'utilisation prévue de ses excédents afin de répondre aux objectifs principaux qui est de redistribuer les fonds recueillis au cours de leurs campagnes de financement. Un montant de 785 000 \$ a été affecté à cet effet pour la période terminée le 31 mars 2022.

NOTE 4. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes à recevoir	327 762 \$	154 746 \$
Subventions à recevoir	2 613	14 887
Taxes à recevoir	2 576	12 773
	332 951 \$	182 406 \$

NOTE 5. PLACEMENT AU COÛT

	2022	2021
Dépôt à terme avec indice de référence non déterminé, échu en août 2021	- \$	100 040 \$
Portion court terme - Placement au coût	-	(100 040)
	- \$	- \$

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	au 31 mars 2022				2021
	Coût	Acquisitions	Amort. Cumulé	Montant net	Montant net
Équipement informatique	27 326 \$	1 450 \$	24 904 \$	3 872 \$	4 031 \$
Mobilier de bureau	22 334	-	17 264	5 070	6 337
	49 660 \$	1 450 \$	42 168 \$	8 942 \$	10 368 \$

NOTE 7. ACTIF INCORPOREL

	au 31 mars 2022				2021
	Coût	Acquisitions	Amort. Cumulé	Montant net	Montant net
Site web	4 783 \$	3 224 \$	1 601 \$	6 406 \$	4 783 \$
	4 783 \$	3 224 \$	1 601 \$	6 406 \$	4 783 \$

NOTE 8. CRÉDITEURS

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	13 231 \$	7 334 \$
Contributions à payer aux organismes	19 379	-
Salaires et vacances à payer	6 743	8 697
Sommes à remettre à l'État	9 384	5 679
	48 737 \$	21 710 \$

NOTE 9. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés d'un montant de 8 470 \$ comptabilisés à la période précédente correspond à un financement reçu et destiné à couvrir certaines charges de fonctionnement qui ont été engagés à 100% au cours de la période courante. Le solde de revenus reportés au 31 mars 2022 est à 0 \$.

NOTE 10. APPORT REPORTÉ

Au cours de la période se terminant le 31 mars 2022, l'Organisme a reçu un montant de 132 010 \$ de la part de la Fondation Lucie et André Chagnon. Cette somme doit être gérée et redistribuée par l'Organisme sur une période de 3 ans. Un montant de 4 137 \$ a été redistribué au cours de la période se terminant le 31 mars 2022 (2021 – 0\$). Le solde à redistribuer au 31 mars 2022 est de 127 873 \$.

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 11. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts jusqu'en décembre 2023, fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33% si remboursé en totalité avant décembre 2023 et portera intérêt au taux de 5% à compter de janvier 2024, échéant en décembre 2025. La dette a été remboursée par anticipation le 15 juillet 2021.	- \$	40 000 \$
	- \$	40 000 \$

NOTE 12. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par bail pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite de l'option de renouvellement, s'établit à 20 242 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochaines périodes sont les suivants :

2023 - 12 784 \$
2024 - 7 458 \$

NOTE 13. ÉVÈNEMENT IMPORTANT

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'écllosion de la COVID-19 comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. L'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19 du 14 mars 2020 jusqu'en date d'aujourd'hui.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses états financiers et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant à la durée et à l'impact potentiel de cette perturbation. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'Organisme en date de ces états financiers.

Notes complémentaires au 31 mars 2022

NOTE 14. ATTRIBUTION DES FRAIS D'ADMINISTRATION AUX FRAIS DIRECTS DE LA CAMPAGNE ET AUX SERVICES AUX ORGANISMES

Les charges afférentes à la gestion et à l'administration générale sont engagées afin de soutenir les principaux secteurs de fonctionnement et sont répartis entre les frais afférents à la collecte de fonds et aux programmes selon la méthode de répartition fondée sur l'étude de temps. Suivant cette méthode, les frais afférents à l'administration sont répartis comme suit :

	2022	2021
Aux frais afférents à la collecte de fonds	75%	75%
Aux frais afférents aux programmes	25%	25%

NOTE 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs. Malgré la variation des débiteurs le risque est jugé faible car la quasi-totalité des débiteurs proviennent des encaissements subséquents jusqu'à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs.

L'Organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers

NOTE 16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de la période terminée le 31 mars 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de la période terminée le 31 mars 2022

Annexes A et B de la période terminée au 31 mars 2022

ANNEXE A - AUTRES PRODUITS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	- \$	235 975 \$
Fonds d'urgence Centraide	-	68 883
Programme "Nouveaux horizons"	-	33 612
Fonds retour en classe	3 319	-
Subvention - Projet Hestia Solution	8 509	-
Subvention - Remboursement de frais de formation	8 470	-
Subvention - SSUC	7 508	12 727
Subvention - SUCL	1 505	2 160
Revenus d'intérêts	4 204	5 355
Autres	-	790
Amortissement apport reporté - FLAC	4 137	-
	<u>37 652 \$</u>	<u>359 502 \$</u>

ANNEXE B – ACTIVITÉS - COLLECTES DE FOND

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaires et charges sociales	53 331 \$	65 456 \$
Frais - Activités de financement	14 581	11 966
Frais de campagnes	3 260	3 548
Frais de communication	3 493	-
Publicité	898	1 159
Location d'équipements	582	759
Entretien et réparations	443	151
Frais de déplacement et représentation	406	243
Amortissement des immobilisations corporelles	949	503
Amortissement de l'actif incorporel	801	-
	<u>78 744</u>	<u>83 785</u>
Frais de gestion et d'administration découlant de la répartition (Annexe E)	<u>82 851</u>	<u>58 338</u>
	<u>161 595 \$</u>	<u>142 123 \$</u>

Annexes C et D
de la période terminée au 31 mars 2022

ANNEXE C – ATTRIBUTION DE FONDS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Distributions aux organismes	390 000 \$	351 080 \$
Fonds Bâtitseur communautaire	50 161	-
Programme soutien dernier recours	18 000	19 000
Fonds Jeunesse - FLAC	4 137	-
Fonds retour en classe	3 319	-
Fonds - Ligne 211	1 500	-
Don dédié à la santé mentale	-	3 144
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	-	219 159
Programme "Nouveaux horizons"	-	31 850
Fonds d'urgence Centraide	-	68 883
	<u>467 117 \$</u>	<u>693 116 \$</u>

ANNEXE D – ACTIVITÉS - PROGRAMMES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaires et charges sociales	12 586 \$	11 570 \$
Cotisations Centraide Canada	5 478	5 938
Publicité	898	1 159
Location d'équipements	582	759
Entretien et réparations	443	151
Frais de déplacement et de représentation	406	243
Amortissement des immobilisations corporelles	949	503
Amortissement de l'actif incorporel	801	-
	<u>22 143</u>	<u>20 323</u>
Frais de gestion et d'administration découlant de la répartition (Annexe E)	27 617	19 446
	<u>49 760 \$</u>	<u>39 769 \$</u>

Annexe E de la période terminée au 31 mars 2022

ANNEXE E – FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaires et charges sociales	29 368 \$	26 997 \$
Service de comptabilité et de gestion	27 827	12 698
Honoraires professionnels	17 230	8 362
Loyer	12 784	12 784
Frais de formation	7 263	562
Frais de bureau	5 788	7 261
Télécommunication	3 265	4 157
Énergie	1 986	1 955
Frais de déplacement et représentation	1 525	185
Assurances	1 131	1 100
Location d'équipements	599	782
Entretien et réparations	456	156
Intérêts et frais bancaires	269	267
Amortissement des immobilisations corporelles	977	518
	<u>110 468</u>	<u>77 784</u>
Attribution aux dépenses de collecte de fonds (<i>note 14</i>)	(82 851)	(58 338)
Attribution aux dépenses de programmes (<i>note 14</i>)	(27 617)	(19 446)
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>